

SERVICE DE LA COMMANDE  
PUBLIQUE



AVIS DE RESULTAT DE MARCHE  
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Centre Communal d'Action Sociale
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	<a href="http://lacrau.marcoweb.fr">http://lacrau.marcoweb.fr</a>
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Fourniture de colis de Noël
Type de marché	Fournitures
Lieu(x) d'exécution	Ville de La Crau
Classification CPV	15897300

PROCEDURE

Type de procédure	Accord-cadre passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
Allotissement	non
Si oui, détail des lots :	
Critères d'attribution retenus	1-Qualité, origine et originalité des produits 50% 2-Présentation du colis 10% 3-Prix des prestations 30% 4-Logistique proposée pour les commandes et livraison 10%

**ATTRIBUTION**

Nombre d'offres reçues

6

Date d'attribution

08/08/2017

Nom et adresse du titulaire

FLEURONS DE LOMAGNE - ZI la Couture - 32700 LECTOURE

Montant final du marché

16 766,80 € HT

Numéro du contrat

2017PA11

Sous-traitance déclarée

non

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal Administratif de Toulon**

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

06/09/2017

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect des secrets protégés par la loi, notamment du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : [marchepublic@villedelacrau.fr](mailto:marchepublic@villedelacrau.fr)

*N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que la publication du présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours en contestation du contrat auprès du Tribunal Administratif de Toulon,*